

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IFAS - ARCACHON LA TESTE
Nadège BESSE
05.57.52.95.97
secretariat.ifas@ch-arcachon.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme, par les voies suivantes : 1° La formation initiale 2° La formation professionnelle continue 3° La validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la santé. Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation Formation accessible, aux candidats âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation, (aucune limite d'âge supérieur) par : - Sélection sur dossier pour tous les candidats et si le dossier est retenu, convocation pour un entretien. - Sélection professionnelle pour les candidats possédant un diplôme du secteur sanitaire et social - VAE

Prérequis pédagogiques :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : - Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal Qualités humaines et capacités relationnelles : - Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit - Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer - Aptitude à collaborer et à travailler en équipe Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : - Maîtrise du français et du langage écrit et oral - Pratique des outils numériques Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : - Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables - Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure Capacités organisationnelles : - Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Obtenir le D.E.A.S. : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant enregistré au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Définition du métier : - L'Aide-Soignant dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique. Les missions et les activités de l'aide-soignant auxquelles sont associés des soins, sont définies dans le référentiel d'activités à l'annexe I du présent arrêté. Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences définis dans le référentiel de formation - arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Contenu et modalités d'organisation

La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. Organisation de la formation théorique : - L'enseignement théorique peut être réalisé à distance en fonction des modules concernés - Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35h (dans les trois premiers mois de la formation) - Suivi pédagogique individualisé des apprenants 7h (réparties tout au long de la formation) - Travaux personnels guidés (TPG) 35 h (réparties au sein des différents modules) Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale - Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS) 147 h - Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS) 21 h Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration - Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS) 77 h - Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS) 182 h - Module 5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35 h Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants - Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70 h - Module 7 - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21 h Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention - Module 8 - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 35 h Bloc 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques - Module 9 - Traitement des informations 35 h - Module 10 - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70 h

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable Les cours théoriques se déroulent à l'Institut de formation de 9H00 à 12H00 et de 13H à 17H00, sur la base de 35H par semaine. Les stages cliniques s'effectuent sur une durée hebdomadaire de 35 heures, week-ends inclus et selon les horaires des terrains de stages. Il est à noter qu'au cours de l'un des stages de la formation, au moins une expérience de nuit et une expérience de travail, le week-end sont demandés.

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'Etat d'aide-soignant - Niveau 4 : **Baccalauréat (Niveau 4 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

ASG : Aide -Soignant en soins Gérontologie IDE : Infirmière Diplômée d'Etat passerelle AP : Auxiliaire Puéricultrice

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
--------------	--------------------	-------	------------------------	---------------	-----	-----------

00322955

du 09/01/2023 au
08/12/2023

La Teste-de-
Buch (33)

IFAS - ARCACHON
LA TESTE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00384422

du 08/01/2024 au
06/12/2024

La Teste-de-
Buch (33)

IFAS - ARCACHON
LA TESTE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00486329

du 06/01/2025 au
05/12/2025

La Teste-de-
Buch (33)

IFAS - ARCACHON
LA TESTE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00600395

du 05/01/2026 au
04/12/2026

La Teste-de-
Buch (33)

IFAS - ARCACHON
LA TESTE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC